

RÉGIE INTERMUNICIPALE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

PROCÈS-VERBAL

8 mai 2026
Ville de Saint-Jérôme
100, place du Curé Labelle
Saint-Jérôme (QC) J7Z 1Z6

Heure : 13h30

Présent(s) :	Rôles CA
Joey Leckman, conseiller municipal	Président
Jacques Bouchard, conseiller municipal	Membre administrateur
Chantale Pellerin, conseillère municipale	Vice-présidente
Patrice Brunelle, directeur Service incendie	Directeur général et secrétaire-trésorier

Absent(s) :

--	--

1. OUVERTURE

- 1.1. Le président propose l'ouverture de l'assemblée à 13h25.
- 1.2. Mot du président.
- 1.3. Mot du directeur général.
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour.
- 1.5. Adoption du procès-verbal de la séance précédente (2026-04-17).
 - 1.5.1. L'adoption du procès-verbal du 17 avril 2026 est proposée par M. Jacques Bouchard.

2. AVIS DE MOTION – ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1. Projet de résolution – Adoption du règlement sur le traitement des membres du conseil d'administration de la RISIRDN;
 - 2.1.1. Le projet de résolution pour l'adoption du règlement sur le traitement des membres du conseil d'administration de la RISIRDN a été adopté. Il est proposé par Mme Chantale Pellerin, et adopté à l'unanimité.
- 2.2. Amendement de la résolution 2026-08 - Adoption du budget de la RISIRND pour l'année 2026 (durée 1 an);
 - 2.2.1. L'amendement du projet de résolution 2026-08 – Adoption du budget de la RISIRND 2026 pour une durée d'un an, a été adopté. Il est proposé par M. Jacques Bouchard, et adopté à l'unanimité.

La formule proposée implique trois (3) versements qui seront faits aux dates suivantes :

- 1^{er} versement : 15 juin 2026
- 2^e versement : 15 septembre 2026
- 3^e versement : 15 décembre 2026

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1. Présentation de l'analyse faite par Raymond Chabot Grant Thornton;

3.1.1. La présentation de l'analyse a été faite par M. Jean-Philippe Brosseau de Raymond Chabot Grant Thornton. La prochaine étape sera de présenter cette même analyse aux acteurs impliqués.

3.2. Plan de mise en œuvre de la RISIRDN : - Intégration des cadres

- Système de gestion de la paie : retard
- Fonds de pension : présentation à faire à la direction générale de la Ville de Saint-Jérôme en vue d'une entente à conclure avec la Régie
- Assurances-collectives : nous devons conclure le dossier des assurances-collectives avant l'intégration des premiers employés

3.3. Proposition de la part de la Ville de Saint-Jérôme concernant une disposition administrative d'un règlement existant;

3.3.1. M. Jacques Bouchard fait la suggestion aux membres du conseil d'administration qu'il serait peut-être judicieux d'avoir à l'occasion un représentant de la Ville de Saint-Jérôme (comme M. Filiatrault) pour aider la RISIRDN à prendre des décisions dans sa mise en place. Une réflexion sera faite à ce sujet, mais les membres entrevoient une possibilité que cette ressource pourrait être invitée à une plénière éventuellement.

3.4. Nouveau mandat : Consultant externe

3.4.1. Le directeur général fait part aux membres du conseil d'administration qu'il a rencontré un consultant possédant beaucoup d'expérience dans le milieu municipal, régies, etc. qui pourrait grandement aider et accélérer la mise en place de la Régie.

3.4.2. La proposition de donner un mandat de consultation à l'externe afin d'accélérer le processus de mise en place de la Régie est proposée par M. Jacques Bouchard, et adopté à l'unanimité.

4. GESTION FINANCIÈRE ET COMPTES À PAYER

4.1. Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des factures courantes à payer pour la période du 17 avril au 6 mai 2026.

5. RESSOURCES HUMAINES

N/A

6. RÈGLEMENTATION

N/A

7. POINTS D'INFORMATION

7.1. Présentation de la loi et du schéma de couverture de risque;

7.1.1. Le directeur général informe les membres du conseil d'administration que la présentation de la loi et du schéma de couverture de risque sera faite le 17 août 2026 au caucus de la Ville de St-Jérôme.

7.1.2. La présentation de la loi et du schéma de couverture de risque sera faite éventuellement aux deux autres municipalités.

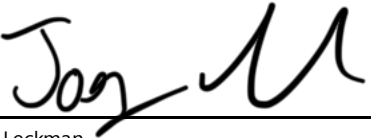
8. CLÔTURE

8.1. Le directeur général dépose la lettre d'affirmation;


8.2. Il est proposé par M. Jacques Bouchard de lever la séance d'aujourd'hui à 15h04.

9. PROCHAINE SÉANCE

9.1. La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 5 juin 2026 à 10h00, à l'Hôtel de Ville de Saint-Hippolyte, 2253 Chemin des Hauteurs, J8A 1A1, QC.

X 

Joey Leckman
Président

X 

Patrice Brunelle
Directeur-général et Secrétaire-trésorier